

Assemblée nationale
XIII^e législature
Deuxième session extraordinaire de 2009-2010

Compte rendu intégral

Deuxième séance du mardi 7 septembre 2010

Réforme des retraites

Explication de vote pour le groupe GDR sur la motion de renvoi en commission

M. le président. La parole est à Mme Martine Billard, pour le groupe GDR.

Mme Martine Billard. Est-il utile de renvoyer ce projet de loi en commission ? (« *Oui !* » sur les bancs des groupes GDR et SRC. – « *Non !* » sur les bancs des groupes UMP et NC.)

À l'évidence oui. Pourquoi ? À la mobilisation d'aujourd'hui, aux quelque 213 manifestations, auxquelles ont participé près de trois millions de personnes... (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC. – Vives exclamations sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Mme Françoise Hostalier. Un million !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Non, cinq ! Six ! Non, sept millions !

Mme Martine Billard. ..., mobilisation qui a reçu un soutien massif des Français, la réponse du Gouvernement est, comme d'habitude, le mépris ! Mépris à l'égard des syndicats, qui attendent toujours que le Gouvernement fasse des propositions. Mépris à l'égard des travailleurs, notamment des travailleurs en grève : j'ai trouvé assez choquant, monsieur le ministre, que vous ayez osé dire, à la séance de questions au Gouvernement de cet après-midi, qu'il y avait d'un côté les travailleurs qui faisaient grève et de l'autre ceux qui, par conscience professionnelle, ne le faisaient pas. Monsieur le ministre, si certains travailleurs ne font pas grève, c'est qu'ils ont peur de perdre leur emploi. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Mais beaucoup d'entre eux se sont rendus à la manifestation après leur temps de travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

Mépris ensuite à l'égard des femmes ; nous y reviendrons au cours du débat.

Mépris enfin à l'égard du Parlement. Comment imaginer que, sur un tel enjeu de société, il soit proposé une seule lecture, cinquante heures de débat seulement ? Comment imaginer qu'une réunion en vertu de l'article 88 ait été bouclée en quarante minutes ? On prétend que c'est la tradition de l'article 88. Or la commission qui s'est réunie cet après-midi a engagé, par le biais d'amendements acceptés par le Gouvernement, le démantèlement de la médecine du travail et l'extension de l'épargne retraite et donc de la retraite par capitalisation.

Monsieur le président de la commission, les prestations sociales ont augmenté en France parce que, tout simplement, nous sommes un des rares pays d'Europe où la population continue d'augmenter ; c'est la grande différence avec l'Allemagne. En outre, il y a la crise, cette crise dont ne sont pas responsables les travailleurs, mais bien plutôt ceux qui ont spéculé avec l'argent dont ils ont disposé

grâce à vos exonérations fiscales.

Après la mobilisation d'aujourd'hui, la question n'est plus de prévoir des aménagements à la marge : c'est celle de changements au fond, monsieur le ministre, comme vous y a invité tout à l'heure Bernard Thibault à la télévision.

Madame Rosso-Debord, le monde, certes, a changé depuis 1945. C'est à cette époque que le programme du Conseil national de la Résistance a permis toutes les avancées sociales dont notre peuple est si content de profiter. Et ce sont vos maîtres à penser, avec Denis Kessler, (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et NC*) qui veulent aujourd'hui casser ces avancées, prendre leur revanche sur elles ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. André Gerin. Eh oui !

Mme Martine Billard. Nous refusons ce projet de loi. Il faut le retirer, monsieur le ministre. J'ai le souvenir d'un ministre de l'intérieur, en 2005, qui s'appelait Nicolas Sarkozy et qui expliquait au Premier ministre de l'époque, face à la montée de la mobilisation contre le CPE, qu'il fallait savoir retirer un projet. Nicolas Sarkozy président ferait bien de se souvenir des conseils de Nicolas Sarkozy ministre !

Comme Roland Muzeau l'a souligné en présentant notre motion, votre gouvernement est en sursis : c'est votre majorité, le Président de la République lui-même qui le disent ! On ne connaît pas la date du remaniement de ce gouvernement en sursis ; elle est au bon vouloir du Président. En tout état de cause, aux yeux de l'opinion publique, aux yeux de notre peuple, votre gouvernement n'est plus légitime pour passer cette loi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC. – Exclamations sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Vous êtes disqualifiés : les plus grandes confédérations syndicales elles-mêmes ne veulent plus discuter avec vous sur ce texte !

Notre renvoi en commission a un sens : c'est le retrait de ce projet, l'arrêt de nos travaux pour les reprendre sur un nouveau texte, qui soit une réforme de fond – elle est possible. Avec une proposition de loi présentant un financement pour le maintien de la retraite à soixante ans, les députés communistes et du parti de gauche montrent qu'il est possible de conduire une réforme juste et efficace dans ce pays, et c'est pour cela que nous souhaitons que le débat ait lieu sur le fond, non sur des miettes, comme cela va se passer parce que vous ne pouvez faire autrement, compte tenu de la mobilisation, que vous espériez bien moins importante.

Au nom du groupe GDR, mes chers collègues, je vous invite à voter cette motion de renvoi en commission. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)